



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. limitée
19 août 2009
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix

Troisième session

Comité d'organisation

Compte rendu analytique de la 4^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 29 juin 2009, à 10 heures.

Président : M. Muñoz (Chili)

Contents

- Adoption de l'ordre du jour
- Élection des membres du Bureau
- Questions diverses



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour (PBC/3/OC/19)

1. L'ordre du jour est adopté.

Élection des membres du Bureau

2. **Le Président** rappelle que, le 29 mai 2009, à la suite de consultations avec le Représentant permanent du Burundi, le Président de la configuration spécifique sur le Burundi – M. Lidén – a informé les membres de la Commission de consolidation de la paix de son intention de mettre un terme à ses fonctions le 1er juillet 2009.

3. Dans une lettre en date du 11 juillet 2009, le Représentant permanent de la Suisse – M. Maurer – a fait part de son intérêt pour le poste de Président de la configuration spécifique sur le Burundi.

4. Le Président croit comprendre que la candidature de M. Maurer au poste de Président de la configuration spécifique sur le Burundi a été approuvée par les membres de la Commission.

5. *M. Maurer (Suisse) est élu par acclamation Président de la configuration spécifique sur le Burundi.*

6. **Le Président** adresse ses félicitations à M. Maurer, l'assure de son soutien le plus total, et, au nom des membres de la Commission de consolidation de la paix, adresse ses remerciements les plus sincères au Président sortant – M. Lidén –, pour les efforts que ce dernier a déployés sans relâche dans le sens de la consolidation de la paix au Burundi.

Questions diverses

7. **Le Président** propose que la partie informelle de la séance du 13 juillet 2009 se tienne en tant que séance ouverte, afin d'établir le profil de la Commission et de susciter un intérêt accru pour ses travaux, et qu'une séance fermée ait lieu le 14 juillet 2009.

8. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 10 h 30.